

Enquête «Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie»

Point méthodologique

Afin de réaliser l'enquête « Regard des habitants sur leur logement et le cadre de vie », l'AURBSE a établi, en lien avec le bureau d'études TMO Régions, un questionnaire comprenant une quarantaine de questions fermées, ainsi qu'une question ouverte permettant aux répondants de faire part librement de leurs remarques ou suggestions.

Ce questionnaire a été administré entre le 23 et le 28 novembre 2012 auprès de 800 ménages, répartis en huit zones. Chacune de ces zones s'est vu attribuer un quota d'enquêtes selon les tranches d'âges, la CSP et le statut d'occupation de la personne de référence.

À chaque zonage correspond un nombre de questionnaires défini comme suit :

- CASE : 249
- Pays entre Seine et Bray : 102
- Pays du Roumois : 99
- Seine-Austreberthe : 51
- Vallée du Cailly : 75
- Rive Gauche et Secteur Elbeuvien : 75
- Rouen : 73
- Plateaux Nord et Est : 76

Afin de restituer ce travail de manière précise et attractive, les résultats de l'enquête ont été déclinés selon deux entrées :

- Une entrée par âge, déterminant essentiel pour s'intéresser au comportement d'un ménage vis-à-vis de son logement et de son environnement (choix résidentiels, projets de mobilités, etc.).
- Une entrée par zone d'enquête quand l'échantillon est assez représentatif ou par pôle urbain/couronne périurbaine quand l'échantillon devient trop restreint. Cette approche permet de comparer les stratégies résidentielles des ménages selon leur lieu de résidence.

NB : Le critère du coût du logement, dont l'expérience montre que c'est le premier critère de choix, a volontairement été exclu de l'enquête afin que l'expression des habitants se porte sur d'autres points.

Les zones d'enquête

